

MAIRIE DE DOMFRONT EN POIRAIE
Place de la Roirie – BP 59
DOMFRONT
61700 DOMFRONT EN POIRAIE
Tél : 02.33.30.60.60
Fax : 02.33.30.60.67

DÉCISION 2025-89

Je soussigné, Bernard Soul, Maire de Domfront en Poirais,

Vu l'article L 2122-22, 4° du code général des collectivités territoriales portant délégation de missions complémentaires du conseil municipal au maire pour la durée de son mandat et en application de l'article 28 du code des marchés publics,

Considérant le marché en procédure adaptée concernant la démolition partielle et reconstruction de deux immeubles de la cité médiévale.

Considérant les avenants 1 pour les lots 5 et 6 du marché précédemment cité.

Considérant Le bilan des travaux en plus et en moins suite à la modification des prestations des lots suivants : lot 5 – Cloisons, Doublages, Plafonds et lot 6 – Menuiseries intérieures.

- Décide de la signature d'un avenant n°2 pour les lots suivants :

✓ Lot 5 – Cloisons, Doublages, Plafonds

Société MENUISERIE LOUISE SAS (siret 388 061 624 00010) – Le Bourg – 248 Rue du Carré d'Eau – 61220 LA COULONCHE - Le montant de l'avenant 2 s'élève à -410,40 € HT soit -492,48 € TTC. Ce qui porte le montant total du marché à **91 194,98 € HT et 109 433,98 € TTC** soit une augmentation totale (avenant 1+2) au marché initial de **3,61 %**.

✓ Lot 6 – Menuiseries intérieures

Société MENUISERIE LOUISE SAS (siret 388 061 624 00010) – Le Bourg – 248 Rue du Carré d'Eau – 61220 LA COULONCHE - Le montant de l'avenant 2 s'élève à -841,99 € HT soit -1 010,39 € TTC. Ce qui porte le montant total du marché à **78 999,87 € HT et 94 799,84 € TTC** soit une augmentation totale (avenant 1+2) au marché initial de **4,38 %**.

Domfront en Poirais, le 19 NOVEMBRE 2025

Le Maire,
Bernard Soul.

Accusé de réception en préfecture
061-200059194-20251119-DECISION2025_89-AI
Date de télétransmission : 20/11/2025
Date de réception préfecture : 20/11/2025

